

## Introduction à la session 9.1 : « Feuille de route pour la préparation des pays à la Conférence ministérielle »

Merci de m'avoir invité à ouvrir cette importante session de travail.

Permettez-moi de commencer par quelques mots de présentation de l'OMEP, l'organisation mondiale pour l'éducation préscolaire. Créée en 1948 sous la bannière de l'UNESCO, cette ONG veut favoriser le respect des droits de l'enfant par le développement d'une éducation organisée dès le plus jeune âge, de la naissance à 8 ans. Elle développe des plaidoyers pour faire avancer les droits de l'enfant notamment par un travail avec le système des Nations-Unies, tout particulièrement l'UNESCO, promeut des recherches et travaux académiques sur la petite enfance et favorise la mise en œuvre de projets dans les centres de petite enfance et d'éducation préscolaire (Développement durable, jeu, culture,...). L'OMEP est fondée sur des comités nationaux, qui se retrouvent au niveau régional et mondial chaque année, et elle est ainsi implantée dans 83 pays, dont 17 en Afrique.

### *Un enjeu fondamental*

Nous sommes en fin de séminaire qui a montré que tous dans cette salle sommes **convaincus de l'importance d'apporter une éducation préscolaire ou dès le plus jeune âge**. Des arguments puissants – qui nous seront utiles – nous ont été livrés dès la première intervention de Sheila Manji.

Nous sommes aussi tous confrontés à la **complexité des systèmes qui précèdent l'élémentaire** et ne sont pas légalement obligatoires. **Le préscolaire (3-6) reste encore compliqué dans beaucoup de pays** (priorité à l'élémentaire, faiblesse des financements, manque de ressources humaines, dépendance de plusieurs ministères). **L'éducation organisée de la petite enfance (0-3) est encore parfois débattue**, notamment pour des questions de conception du rôle des parents et de l'État dans l'éducation tandis que les **systèmes en place sont très éclatés**.

### *Les experts peuvent faire évoluer les systèmes*

Ce sont bien **les États qui sont responsables de l'éducation de leur population**, dès le plus jeune âge :

- Ce sont les **décideurs politiques qu'il convient de convaincre** puisque les évolutions passent par la résolution de questions **législatives, réglementaires, organisationnelles et... financières**.
- Les priorités pour lesquelles ils sont sollicités sont très nombreuses et souvent choisies pour répondre à **des « urgences » politiques**.
- L'EPPE constituerait un choix rationnel, mais les **bénéfices attendus sont souvent perçus comme lointains**.

**Si les universitaires, les experts, les pédagogues ou administrateurs (y compris au cœur d'un État) ne sont pas décisionnaires**, leurs connaissances, leurs analyses au regard des réalités locales peuvent contribuer à convaincre les politiques ou à les soutenir dans leur choix en faveur de l'éducation et du développement de la petite enfance (EDPE).

*Le dispositif enclenché peut permettre de grandes avancées*

Cette réunion nous a permis de comprendre les principes et l'utilisation **d'outils d'analyse** précieux et complets des **systèmes nationaux d'EPPE**, de saisir la **méthodologie** qui permet de les utiliser et surtout de percevoir les perspectives qu'il ouvre pour **identifier les atouts et les points à améliorer** au regard de la situation d'un pays. Nous sommes maintenant **mieux armés pour effectuer une analyse complète** de nos systèmes d'EPPE.

La question qui s'impose maintenant est celle de **bien utiliser ces ressources**. Elle a été très présente hier, plusieurs idées ont déjà été exprimées, par exemple **relier les propositions à des lois/plans** sur l'éducation, la santé, l'aménagement du territoire déjà en place, **informer des d'instances spécialisées** déjà existantes (territoriales, nationales thématiques) pour leur présenter les outils, des réflexions sur la situation du pays et rechercher leur appui, **mobiliser l'ensemble des ministères impliqués dans l'EPPE** (éducation, santé, travail, finances, intérieur, et au-delà, voire des agences, selon l'organisation administrative de chaque pays).

**Le cadre général offert par les organisations internationales et le ministère de l'éducation nationale du Sénégal à l'origine de ce séminaire technique constitue un puissant levier.**

Les **outils présentés, liés à votre expertise**, doivent permettre d'alimenter une réflexion politique nationale, dans la perspective d'une **conférence ministérielle** au niveau régional.

Le premier enjeu sera de réunir un groupe d'experts. Il faut pouvoir :

- **engager rapidement l'action,**
- **faire preuve d'habileté et de diplomatie, en s'appuyant autant que possible sur la position institutionnelle de chacun, sur les réseaux et relations mobilisables,**
- **construire à partir d'une vision d'ensemble qui soit déjà stratégique pour solliciter les parties prenantes utiles dans l'immédiat et pour participer aux projets ensuite.**

Ce sont des **conditions nécessaires** pour que toute cette construction puisse être porteuse de changements.

La difficile question de la **relation de la production de connaissance et de l'expertise avec la mise en œuvre politique** est au cœur de la présentation de la feuille de route, coordonnée entre les institutions organisatrices, qui va être effectuée maintenant, puis du travail par groupe de pays qui va suivre.

Bon travail à tous et merci pour votre engagement !

Gilles Pétreault

Représentant de l'OMEP auprès de l'UNESCO